

Utiliser les pesticides en toute sécurité



Si vous utilisez des pesticides, connaissez les règles pour assurer votre sécurité.

Lorsque vous utilisez des pesticides

- **TOUJOURS lire et suivre les instructions et les mises en garde qui figurent sur l'étiquette du produit.** Si quelque chose n'est pas clair, **demandez à votre employeur.**
- **PORTER l'équipement de protection individuelle (ÉPI)** approprié indiqué sur l'étiquette du produit. **Signalez** tout problème avec votre ÉPI à votre employeur.

L'ÉPI désigne tout vêtement ou équipement utilisé pour vous protéger contre l'exposition aux pesticides.

- !** **Différents pesticides peuvent nécessiter différents types d'ÉPI, comme précisé sur les étiquettes des produits.** L'ÉPI peut être aussi simple que des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures fermées, une chemise à manches longues et un pantalon long. Il peut aussi inclure le port d'une combinaison de protection, de lunettes de protection, d'un masque ou d'un respirateur.

Votre **employeur est responsable** de s'assurer que tous les pesticides utilisés sont approuvés pour usage au Canada, que les instructions à l'étiquette soient strictement respectées et que vous disposiez de l'ÉPI nécessaire, qui soit bien ajusté et qui vous permette de travailler en toute sécurité.

Après l'utilisation de pesticides

N'ENTREZ PAS dans les sites traités avec des pesticides jusqu'à ce que l'on vous dise qu'il est sécuritaire de le faire.

Respectez les intervalles indiqués sur l'étiquette après l'application de pesticides :

- ◇ **Délai de sécurité (DS) :** période durant laquelle vous **ne devez pas effectuer de travail manuel** dans les zones traitées après l'application d'un pesticide.
- ◇ **Délai d'attente avant la récolte (DAAR) :** période durant laquelle vous **ne devez pas récolter** ni consommer des produits traités après l'application de pesticides.

Se conformer aux DS et DAAR est une exigence légale.

CONSEILS

À éviter

- Évitez de boire, de manger et de fumer pendant l'application d'un pesticide.
- Évitez de vous frotter les yeux ou de porter les mains à votre bouche lorsque vous manipulez des pesticides.

À faire

- **Restez propre pour vous protéger contre l'exposition aux pesticides –** Lavez-vous les mains immédiatement après avoir appliqué des pesticides et avant de manger, boire, fumer, mâcher de la gomme ou du tabac ou d'utiliser les toilettes. Prenez une douche à la fin de la journée et lavez vos vêtements séparément pour éviter toute contamination.



Si un pesticide vous cause un problème de santé

Si vous avez été exposé à des pesticides et présentez des symptômes comme une éruption cutanée, des maux de tête ou des nausées :

- **Appelez le 911, si des soins médicaux immédiats sont nécessaires.**
- **Consultez un médecin.** Apportez avec vous les renseignements figurant sur l'étiquette du pesticide.
- **Suivez les consignes de premiers soins figurant sur l'étiquette.**

Signalez toujours les incidents à votre employeur.

Vous pouvez également signaler un incident lié aux pesticides à Santé Canada au **1-800-267-6315**, et demander l'anonymat, si vous le souhaitez.

Ce document est fourni par le Programme de la conformité des pesticides (PCP) de Santé Canada, qui est responsable de l'application de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Visitez : canada.ca/conformite-pesticide

Sécurité liée aux pesticides

RAPPELS

- Adressez-vous toujours à votre employeur si vous avez des questions sur les consignes de sécurité.
- N'entrez pas dans les sites traités avec des pesticides jusqu'à ce que l'on vous dise qu'il est sécuritaire de le faire.
- Si vous pensez vous trouver dans un secteur où des pesticides sont pulvérisés, quittez l'endroit.
- Si vous n'avez pas reçu de formation adéquate, vous ne devez pas manipuler ou utiliser de pesticides.
- En cas d'accident, consultez sans tarder un médecin et informez votre employeur de la situation.
- La propreté d'abord : lavez-vous les mains avant de manger, de boire et d'aller aux toilettes ; portez des vêtements propres chaque jour et prenez une douche à la fin de la journée.



Pour plus d'information

Balayez les codes QR avec votre téléphone intelligent pour accéder à ces ressources.

Vidéos	
Pratiques d'hygiène quotidiennes pour les travailleurs agricoles	
Quand les travailleurs agricoles doivent-ils entrer dans une zone traitée ?	
Autres ressources	
Fiche d'information sur l' équipement de protection individuelle	
Fiche d'information sur les gants de protection contre les pesticides *	
Fiche d'information pour comprendre les délais de sécurité liés aux pesticides *	
Fiche d'information pour comprendre les délais d'attente avant la récolte liés aux pesticides *	
Page web afin de déclarer un incident lié à l'exposition à un pesticide	

* Version en espagnol disponible sur demande.